



Ville de Figeac

VTA - DISPOSITIF DES VOLONTAIRES TERRITORIAUX EN ADMINISTRATION

Intitulé de la mission : Chargé-e de transition numérique et de projet informatique - H/F

Description de l'employeur :

Ville de Figeac, Sous-Préfecture de 10 480 habitants du Département du Lot - Région Occitanie. Ville d'Art et d'Histoire, au cœur d'un bassin industriel de très haute technologie.

Description de la mission :

Dans le cadre de la démultiplication des outils numériques nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, de l'évolution rapide des technologies et de la sécurité numérique, la collectivité souhaite renforcer son équipe en recrutant un Volontaire Territorial en Administration. Ce dernier sera en charge de piloter l'amélioration des équipements, l'assistance et le conseil auprès des agents. La mission répond également aux enjeux des risques de cybersécurité dans le cadre des pratiques numériques ou encore la question de l'usage des données des collectivités.

Sous l'autorité hiérarchique de la Responsable du service des Finances et des budgets et de son adjointe, vos missions principales seront :

1. Participer à l'exploitation et à la maintenance de l'infrastructure informatique et réseau :
 - Maintien des équipements de l'infrastructure ;
 - Contrôle des travaux d'exploitation (sauvegarde) ;
 - Mise en place et contrôle du fonctionnement du réseau inter-sites ;
 - Mise en place d'une charte/protocole d'utilisation commun ;
 - Conception d'outils de mise en commun des ressources documentaires de la collectivité (actes administratifs, documentations techniques, etc.) ;
 - Contribuer à l'organisation de l'archivage informatique.
2. Participer à l'exploitation et à la maintenance des équipements informatique, de téléphonie et connectique :
 - Gestion du parc existant ;
 - Identification des besoins ;
 - Suivi des contrats de maintenance des logiciels, extension de garanties et locations du matériel ;



- Contact privilégié avec les prestataires informatiques pour la gestion des incidents.

3. Assurer la sécurité informatique en mettant en œuvre les outils adéquats et la formation du personnel en matière de bonnes pratiques. Participer au déploiement du plan cybersécurité.

Profil recherché :

Le dispositif VTA s'adresse aux jeunes diplômés de 18 à 30 ans

Formation obligatoire : Titulaire d'une formation dans le domaine de l'informatique de niveau Bac+2 au moins.

Connaissances requises :

- Connaissance des systèmes et réseaux informatiques ;
- Connaissance des applications et technologies, des principaux langages informatiques et systèmes d'exploitation ;
- Maîtrise des normes de sécurité, vigilance et veille sur les risques en matière de cybersécurité.

Profil souhaité :

- Discrétion professionnelle, devoir de confidentialité ;
- Sens du service public, facilités relationnelles et esprit d'équipe ;
- Capacité à rendre compte à sa hiérarchie ;
- Capacité d'adaptation et de souplesse dans les horaires de travail en cas de nécessité de service ;
- Expérience appréciée en pilotage de projet numérique ;
- Permis B souhaitable (déplacements intramuros possibles)

Contact au sein de la collectivité (nom et courriel) et adresse postale de la collectivité :

Pour plus de renseignements, contacter :

Madame Valérie LABROUSSE, Responsable du Service des Finances et des budgets au 05.65.50.05.40 ou valerie.labrousse@ville-figeac.fr

Mme Léonilde MATEUS, Adjointe à la Responsable du Service des Finances et des budgets au 05.65.50.05.40 ou leonilde.mateus@ville-figeac.fr





Informations complémentaires :

- ✓ *Date limite de candidature : **20 novembre 2025***
- ✓ *Date de début possible de la mission : **5 janvier 2026***
- ✓ *Lieu d'exercice de la mission : Hôtel de Ville de Figeac - 8, rue de Colomb - 46100 FIGEAC*
- ✓ *Durée de la mission (entre 12 et 18 mois) : 12 mois avec, à l'issue, un prolongement possible de 6 mois*
- ✓ *Temps de travail : temps complet du lundi au vendredi*
- ✓ *Nom et adresse de la collectivité : Hôtel de Ville de Figeac - 8, rue de Colomb - 46100 FIGEAC*
- ✓ *Grille salariale : statutaire selon la grille indiciaire des techniciens territoriaux + avantages sociaux (titres repas, CNAS).*

